

La maîtrise des risques financiers

Un séminaire a essayé de sensibiliser les trésoriers d'entreprise aux risques.

En collaboration avec l'Institut de formation de la Chambre de commerce, l'Association des trésoriers d'entreprise à Luxembourg (ATEL) a tenu, hier, sa 2^e journée d'actualité financière, dédiée au sujet «Le risque financier et les implications pratiques pour les PME/PMI».

De notre journaliste
Jean Rhein

François Masquelier, le président de l'ATEL, présente les différentes publications. *Le Magazine du trésorier* est largement diffusé, bien au-delà des frontières du Grand-Duché. Il cite également le *Guide pratique d'aide à la sélection d'un logiciel de trésorerie pour PME-PMI*.

Le premier orateur est Luc Moeremans, directeur général de Parson Consulting. Son exposé avait pour but de dégager les impacts directs et indirects de la gestion des risques financiers et du reporting. Comme causes internes des défaillances d'entreprises qui peuvent faire utilement l'objet d'une gestion des risques, il cite les faiblesses dans la gestion de trésorerie, l'inadéquation des sources de financement et la mauvaise gestion des créances. Il signale qu'un risque majeur pourrait déjà être minimisé dans de nombreuses entreprises par l'établissement périodique d'une balance âgée des factures. Luc Moeremans énumère le screening permanent de la clientèle comme l'un des moyens les plus efficaces de la gestion des risques

financiers : l'évaluation de la solvabilité des clients et l'adaptation des délais de paiement diminuent considérablement les défaillances des débiteurs.

Une excellente culture de gestion des risques implique, selon l'expert, la prise de conscience que l'entreprise peut gérer, face aux instituts financiers par exemple, son propre rating de crédit.

➤ Le scoring est un moyen d'acceptation de clients

Le second orateur, David Demerie, responsable du développement des marchés chez Dun & Bradstreet, montre des exemples concrets à l'aide de la base de données Paydex, qui retracent le comportement de paiement des entreprises à l'aide de plus de 7 millions d'enregistrements par D&B Belgique. Plus généralement : «12,3 % des entreprises ayant une existence de moins d'une année présentent 19,6 % des mauvaises expériences de paiement. 10,4 % des entreprises ayant une existence entre 2 et 3 années présentent 22,8 % des mauvaises pratiques de paiement. Les entreprises qui existent depuis plus de 13 ans ne sont à l'origine que de 12,8 % des incidents de paiement». Par contre, «la présence ou l'absence de données bilantaires n'aurait qu'un impact relativement faible sur la précision de l'évaluation de l'entreprise», indique l'orateur.

Qui est l'ATEL?

L'Association des trésoriers d'entreprise (ATEL) s'est constituée en 1994 et a pour objet de regrouper les trésoriers d'entreprise ou les personnes qui, par leur profession, s'intéressent aux procédures et techniques de ges-

tion de trésorerie. L'ATEL est une ASBL qui se compose de membres exerçant directement ou indirectement le métier de trésorier ou qui par leur fonction, sont étroitement liés à la gestion de trésorerie ainsi que de membres-correspondants soutenant et promouvant l'activité du trésorier.

www.atel.lu



Luc Moeremans a essayé de sensibiliser les gérants et trésoriers à la maîtrise des risques.